

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 12 février 2024

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 6, 7, 8 et 9 février 2024**

**2024 DEVE 9** Dénomination « Belvédère Susan Travers » attribuée à l'espace situé à l'extrémité Est de l'Ile aux cygnes (15<sup>e</sup>).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 23 janvier 2024, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Belvédère Susan Travers » à l'espace situé à l'extrémité Est de l'Ile aux cygnes dans le 15<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le plan annexé au projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 15<sup>e</sup> arrondissement en date du 29 janvier 2024 ;

Vu l'avis de la Commission de Dénomination en date du 30 Mai 2023 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

La dénomination « Belvédère Susan Travers » est attribuée à l'espace situé à l'extrémité Est de l'Ile aux Cygnes conformément au plan joint au projet de délibération.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**